Image not found or type unknown

Fosse septique pas aux normes

Par **tomlaulu**, le **31/08/2015** à **18:23**

Bonjour,
je dois racheter la maison a mes parents décédé ,je donnerai la moitie a ma soeur,on était en indivision est ce qu il y aura un diagnostic et qui participe au frais ? ,la maison et raccorde a une fosse septique qui date de 1969 ,l année de construction de la maison ,je pense que ce n est plus au normes et si ces le cas qui paiera les frais d assainissement ? et combien cela va coûte
merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés